



DEVIENT

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Ergothérapeutes le mardi 18 avril 2017

L'assemblée Générale se tient au CTR.
Place Van Gehuchten 4 – 1020 Bruxelles

Les convocations ont été signifiées dans les newsletters du site de l'AE avant le 1^{er} avril 2017.

Sont présents : 6 membres
Procurations : aucune procuration n'a été donnée

Le quorum de participants n'atteint toujours pas les 50%, mais comme stipulé dans le procès verbal de l'Assemblée Générale du 9 mars 2017, et suivant les statuts, les décisions prises à cette Assemblée Extraordinaire du 18 avril 2017 sont validées.

ORDRE du JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
2. Présentation des comptes annuels de 2016
3. Présentation du budget 2017
4. Présentation des administrateurs et de l'équipe de l'UPE/ AE
5. Décharge
6. Cotisation
7. Bilan des projets et actions de 2016 (Modifications statuts, adhésion UNPLIB,...)
8. Projets et actions pour 2017 (Modifications statuts, adhésion UNPLIB,...)

La séance est ouverte à 18h45 par le président Marc-Eric Guisset.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale précédente du 10 mars 2016 et de l'Assemblée Extraordinaire du 23 mars 2016 sont approuvés par les membres présents.

2. Comptes annuels au 31 décembre 2016

Les comptes ont été vérifiés par Pascal Vanderbeeten et Dominique Casanova.

Les membres présents approuvent les comptes au 31 décembre 2016 pour un patrimoine de 74.264,72€. Nous relevons en dépenses : 18.311,16 € et en recettes : 25.936,91€

Pascal Vanderbeeten et Dominique Casanova seront les vérificateurs pour l'année 2017

3. Budget 2017

Les membres présents approuvent le budget 2017.

Les dépenses sont évaluées à 30220€ et les recettes à 25640€.

Proposition est faite de chiffrer un budget pour un éventuel engagement d'une personne au sein du CA. Pour l'OJ de la prochaine AG.

4. Présentation de l'équipe de l'AE.

A. Administrateurs qui restent en poste

Le Bureau :

Guisset Marc-Eric Présidence - représentation SPF, FNBE, INAMI et CTPP -
Boîte mail

Pire Maïté Vice-Présidence – Site internet – Décret école

Arpigny Cécile Trésorerie

Hacken Carine Secrétariat

Les membres actifs :

De Gasquet Sophie Agenda - Facebook

Otte Thomas Sponsors – COTEc - WFOT

Kubat Marie RAE

Stéphane Camut CNPP

Janaïna Costa : Chroniccare – Carrefour TFE

Ingrid Gowie, Chroniccare

Béatrice Theben Chroniccare

B. Sortie du CA: Catoire Melissa

NB : Invités (consulting, support, mission précise, ...) :

- Barbette Jordan
- Van Wilder Damien
- Hoellinger Pauline
- Thurion Danielle
- A venir: Amandine, Stéphanie

5. Décharge

La décharge pleine et entière, sans restriction ni réserve est donnée aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat en 2016 et aux vérificateurs des comptes 2016.

6. Cotisation

A l'unanimité des membres présents et suivant la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale fixe la cotisation de 2017 à

Ergothérapeute agréé : 65€ (si domiciliation : 50€)

1ère année civile de travail : 40€

Pensionnés : 35€

Étudiant : 25€

Bibliothèques : 80€ ou 85€ si hors Belgique.

Les membres présents suggèrent une augmentation pour l'année 2018.

7. Bilan des projets et actions de 2016

- Application des décisions de l'AG 2016 (ex 2015): Statuts AE asbl

Objectif de rendre plus efficaces les AG

Création de membres effectifs – votant – quorum

Les membres adhérents peuvent venir aux AG

Objectif de visibilité et de crédibilité politique

Dénomination

Cette modification des statuts est approuvée à la majorité des membres présents

- Mise en stand By de l'Union Professionnelle des ergothérapeutes belges francophones et germanophones sous statut Union Professionnelle

Cette décision est approuvée à la majorité des membres présents

- Pérennisation des soirées à thèmes

Quatre séances par an

- Partenariat

Participation/soutien au projet du groupe Libéral de création d'affiches et de tryptiques pour faire connaître l'ergothérapie au domicile.

Soutien aux groupes à thème Psy, Grape,... (remboursement de frais livres,...)

Soutien aux « les soirées du Collège »

- Recueil Annuel d'Ergothérapie

- Adhésion UNPLIB

L'AG valide l'intérêt de s'affilier à UNPLIB, en lien avec l'évolution de la santé

- Implication dans les projets Chroniccare

Interpellation et adhésion aux projets retenus

Suivi des projets

Défense de la place des ergos,...

- Divers

Divers contact avec l' INAMI

Interpellation sur la TVA

Participation WFOT COTEC

Participation CNPP et CTPP (Suivi de l'AR 78- esanté- 1ere ligne)

Interpellation SPF santé par rapport AR78

Participation Groupe Agrément des ergothérapeutes (Communautarisé)

Soutien à l'application du décret enseignement spécialisé

Présentation Ecoles

Participation FFE et FNBE,...

Coopération DPI Ergo – Fratem- esanté

8. Projets et actions pour 2017 :

A. CONTINUE

✓ Développer le fonctionnement de l'association

revoir le type et le rythme des réunions du CA

✓ Développer le fonctionnement de l'association

Un ergothérapeute peut être:

Membre adhérent

Membre effectif: Membre de l'AG (votant)

Membre du Bureau (4 postes statutaires)

Membre du CA

INVITE du CA : Tout membre adhérent peut occuper des mission de consulting, tâche précise, tâche à distance → faites vous connaitre nous avons besoin de vous

✓ Groupes à thèmes et organisme de formations continues

✓ INAMI et SPF/communauté

Interpellation de l'INAMI pour notre représentation en son sein et actions si nécessaires

Suivi du passage de l'agrément du SPF aux communautés

✓ Nouveau Site internet

✓ Continuité des soirées à Thèmes

Ces projets sont approuvés à la majorité des membres présents

B. EN COURS

- ✓ Révision de l'AR 96
- ✓ Révision des nomenclatures de l'INAMI
- ✓ Création du socle de compétences professionnelles des ergothérapeutes
- ✓ Implémentation DPI ergo en Wallonie
- ✓ Révision des statuts de la FNBE
- ✓ Préparation de l'évaluation des écoles selon les minimums standards de la WFOT
- ✓ Participation au développement de l' « EBM practice net » pour l'ergothérapie francophone
- ✓ Suivi des conséquences de l'AR 78
- ✓ Suivi des projets Chroniccare

Ces projets sont approuvés à la majorité des membres présents

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h30

Secrétaire
Carine Hacken

Président
Marc-Eric Guisset